

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS CGT AU CTL DU 14 AVRIL 2021

Dans son message du 5 avril, le DG fait état, au sujet de la campagne IR 2021, de « notre capacité d'adaptation qui demeurera en vigilance permanente dans la période. » Il est vrai qu'avec le contexte sanitaire et ses conséquences sur les travaux du Fond de Solidarité pour nos services, la question de la garde des enfants en lien avec un taux en augmentation de télétravailleurs, la multiplication des cas Covid et cas contacts, les applications informatiques régulièrement inopérantes, les problèmes incessants des lignes téléphoniques, la poursuite des restructurations et des suppressions d'emplois, notre *capacité d'adaptation* va être mise à rude épreuve.

C'est vrai avec la campagne IR 2021 qui a débuté (8 avril au 8 juin), elle repose uniquement sur les agents des SIP, qui doivent assurer les renforts de l'accueil généraliste, les RDV physiques et téléphoniques (APRDV), les accueils de proximité, les contre-appels, les vacations de renfort au numéro national (2 vacations de 2h30 par jour sur des créneaux de 8h30 à 18h). Avec le télétravail et la situation sanitaire, le risque de saturation est grand.

Nous l'avions précisé lors du CTL dédié à la campagne IR 2021 du 18 mars lors duquel la majorité des problématiques restaient en suspens, « *vous avez décidé d'envoyer les agents des SIP au casse-pipe!* », c'est encore plus vrai depuis les annonces du président Macron du 31 mars dernier.

Au niveau des SIP, une pétition unitaire déjà largement signée des sections CGT Solidaires, FO et CFDT de la DRFIP 35 qui continue de circuler revendique **le maintien de la sectorisation et de la sous-sectorisation géographique dans les SIP et l'abandon des pools téléphoniques** .

Un article de Ouest France du 8 avril décrit la situation sanitaire en Ile-et-Vilaine « où la Covid circule à un niveau record », alerte le professeur Matthieu Revest, épidémiologiste au CHU de Rennes :

Le taux d'incidence du Covid en Ile-et-Vilaine a dépassé les 300 cas pour 100 000 habitants cette semaine . Tous les seuils d'alertes sont dépassés. La situation est-elle alarmante ? Oui, c'est alarmant. Le virus circule à un niveau record dans le département.

À l'hôpital nous le constatons également, il n'y a jamais eu autant de patients qu'actuellement. C'est plus que tendu en réanimation, mais ça l'est aussi en médecine. Le mois d'avril sera très compliqué. Cette situation est liée au variant britannique qui est plus contagieux et est largement majoritaire dans la région.

Avec cette explosion des chiffres de l'épidémie de Covid en Ille et Vilaine, alors que des vaccinodromes sont mis en place, on peut légitimement se demander pourquoi il n'est pas prévu de vacciner en priorité les agents de la DRFiP qui sont directement en lien avec les usagers ?

C'est vrai aussi avec le traitement du fond de solidarité

A la DRFiP 35, plus de 30 agents y travaillent, soit 22 ETP, et leur situation était déjà intenable avant les annonces du président Macron. Le flux des dossiers et des demandes ne faiblit pas. Certains dossiers (17%) ne passent pas la barre des filtres de contrôles mis en place, même si les points de blocage sont élucidés, du fait de problèmes techniques « insolubles ». Pour ajouter à la difficulté, la fiabilité des applications n'est pas toujours à la hauteur, en particulier e-contact, qui fonctionne par intermittence et un jour sur deux. Les professionnels ne comprennent pas toujours ces difficultés et s'en prennent parfois aux agents. Ces derniers sont usés, fatigués, désabusés et parfois certains craquent, en pleurs, victime d'une pression professionnelle constante, qui s'exerce quotidiennement sur eux, du fait de la lourdeur de la mission.

L'angoisse sur l'avenir est énorme, car cette mission ne prendra pas fin au printemps. Elle va perdurer pour de longs mois encore, tant que la crise sanitaire durera.

Certains collègues n'arrivent plus à prendre du recul, pensent en permanence à cette mission, mangent et rêvent « fond de solidarité ». La charge mentale est trop forte, pouvant générer de nouveaux risques psychosociaux (RPS) alors que notre employeur a l'obligation de veiller à la santé des agents de la DRFiP.

Enfin, ce n'est pas le recrutement de quelques contractuels (3 dans le 35), qu'il va falloir d'abord former à la mission, qui vont pouvoir absorber toute la surcharge de travail et soulager largement nos collègues. C'est pourquoi, même si la campagne IR (avril à fin juin 2021) est prioritaire en terme d'effectifs, la CGT revendique un recrutement immédiat d'agents sur la mission FDS, à la hauteur des besoins, et des renforts par tous les moyens possibles.

« Relocalisations »

Il s'agit d'une opération purement politique, l'implantation de missions n'apportera aucun renforcement du service public de proximité au service des usagers des villes « choisies » puisqu'il s'agira uniquement d'unités de « back-office », d'appui au réseau ou encore de centres d'appels. Il ne s'agit donc plus de transférer des missions de grandes métropoles vers 70 communes, mais de relocaliser des services départementaux ou régionaux sans aucun contact avec le public. Depuis le début, la CGT Finances Publiques dénonce ce démantèlement du réseau de la DGFIP.

L'implantation des services de la DGFIP est issue d'une construction historique.

Il semble donc que la logique républicaine qui prévalait d'adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations ne soit plus de mise, mais soit remplacée par une

réponse de dupes, tant pour les élus locaux, que pour la population et les agents de la DGFIP.

Les opérations de délocalisation en région commencent dès 2021 pour s'étaler jusqu'en 2026. Et en même temps, la DGFIP continue à fermer massivement des structures de toutes natures sur l'ensemble du territoire. Quels que soient leur nom et les gouvernements qui les portent, ces chantiers ont tous la même finalité : réduire la dépense publique et faire de la DGFIP l'exemple pour les autres administrations à réformer !

La crise sanitaire actuelle démontre avec force combien nos services publics ont été indispensables face aux attentes des citoyens, mais aussi des acteurs économiques. La crise a malheureusement aussi mis en évidence combien le dogme des économies budgétaires a failli précipiter une catastrophe humaine. Il a fallu arrêter toute la vie économique pour permettre aux hôpitaux exsangues de sauver des vies, au prix de conditions de travail indignes pour leurs personnels.

Parce que la DGFIP a pour mission d'assurer la continuité de l'État pendant la crise et que les conditions de travail des agents sont particulièrement dégradées, la CGT Finances publiques exige, a minima, la suspension immédiate des réformes.

Avec le rebond de la crise sanitaire, la CGT Finances publiques continue à revendiquer l'abandon total des réformes dont le NRP et la démétropolisation qui sont contraires à l'intérêt de la population, des agents et du service public.

Au plan local, le départ de M Le Gall, directeur du Pôle Pilotage et Ressources, son intérim assuré par M Philouze, déjà en charge du dossier particulièrement lourd des travaux de Magenta prévus en 2022, la multiplication des travaux immobiliers dans la direction en lien direct avec la démétropolisation et le NRP, sont autant de raisons supplémentaires pour suspendre les restructurations locales.

Pour toutes ces raisons, nous appelons d'ores et déjà les agents de la DRFIP à se mettre en grève le 10 mai comme l'a proposé l'intersyndicale nationale Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques FO DGFIP et CFDT/CFTC Finances Publiques à l'occasion de la HMI intersyndicale nationale du 8 avril.

Rennes, le 14 avril 2021